

A vos côtés, chaque jour



L'essentiel d'AXA XL

www.udpa-axa.org



3 février 2021

AU MENU

- Situation de l'entreprise
- Simplification du portefeuille
- Augmentations des salaires
- Droit syndical
- Télétravail
- Migration
- Bon à savoir

COVID-19 : AXA XL
Suite aux annonces gouvernementales, le télétravail est reconduit jusqu'à une date indéterminée

SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRISE



Un focus a été fait en CSE sur l'état des renouvellements de début d'année. Janvier correspond au renouvellement de 60% de nos affaires. Les résultats sont positifs grâce aux redressements tarifaires et techniques réalisés sur la plupart de nos affaires en étant sélectif sur les affaires nouvelles. Le tableau panoramique qui nous a été dressé par Julien GUENOT est excellent sur la plupart des lignes de business. Pour le moment, le Brexit n'aura pas d'effet particulier en 2021 selon les prévisions de la direction. Concernant la sinistralité, à priori en France AXA XL ne serait pas trop impactée sur les Catastrophes Naturelles.

L'objectif de rentabilité en 2021 semble bien engagé même si l'effet COVID ne peut pas être mesuré et va commencer à se faire ressentir dans les comptes 2021/2022.

SIMPLIFICATION DU PORTEFEUILLE PAR UNE SORTIE DE GESTION DE CERTAINES POLICES

Un point au CSE, appelé simplification du portefeuille, a été présenté et l'UDPA va suivre ce dossier de près.

L'entreprise considère, et c'est récurrent, que les polices générant des primes de moins de 10K dollars sont chronophages et pas suffisamment rentables. Ces polices représentent 1 à 2 % du volume des primes brutes mais jusqu'à 25% en nombre de polices (entre 4 900 et 8 000 polices).

La plupart des lignes de métiers et secteurs sont concernés.

Pour certaines de ces polices, il est envisagé un transfert vers Axa France, AXA Partners et courtiers avec lesquels une négociation serait déjà amorcée ou des résiliations.

La direction poursuit l'étude pour affiner les critères de sortie des polices.



En réponse à la question de l'UDPA sur les impacts possibles en matière d'emploi, la direction indique qu'il n'y aurait pas de suppression de postes et que les salariés concernés se recentreraient sur des risques plus importants, ce qui constitue le cœur de métier d'AXA XL. D'après la Direction ceci permettrait de soulager les équipes où existe aujourd'hui un surcroît de travail.

L'UDPA suivra de très près cette évolution tant chez AXA XL que chez AXA France avec les conséquences qu'elles engendrent sur les équipes souscription, gestion, sinistre. L'UDPA a demandé à avoir un état des lieux plus précis pour chacune des lignes de business. L'UDPA a insisté sur l'importance de la communication qui sera faite aux salariés concernés. N'hésitez pas à solliciter vos élus pour toute question relative à cette évolution.

A vos côtés, chaque jour



Droit syndical

L'entreprise nous a donné acte lors du CSE pour programmer une négociation sur le sujet.

Notre organisation a demandé une négociation concernant le droit syndical. Il y a urgence pour nous de pouvoir communiquer de manière régulière avec le personnel par l'intranet. Dans la plupart des grandes entreprises, l'utilisation généralisée d'envoi de courriel d'internet est prévue dans un accord spécifique.

Ce n'est pas notre cas et pouvoir vous adresser une fois par mois un tract transmis par la direction elle-même est frustrant et ne peut plus convenir à la situation. Cela devient un paradoxe de voir notre direction se glorifier des technologies et nouveaux outils sans donner, à l'ère du numérique, les moyens aux organisations de communiquer.



Télétravail

L'UDPA a insisté pour que la négociation qui devait intervenir cette année concernant le télétravail se tienne dans les meilleurs délais pour permettre que les salariés soient dotés de fauteuil ergonomique. Compte tenu du télétravail généralisé qui perdure, ce sujet de négociation devient une priorité et ce avant la fin de la prorogation fixée au 30 juin 2021.

Notre direction proposera des mesures similaires à AXA France à travers un catalogue offrant à priori un choix entre 2 fauteuils.

AUGMENTATIONS DE SALAIRES 2021

L'UDPA n'a pas signé l'accord salarial RSG(*) ni celui d'AXA XL

Retrouvez notre argumentaire RSG en suivant le lien :

[Les augmentations en 2021 | UDPA \(udpa-axa.org\)](https://www.udpa-axa.org)

	 AUGMENTATION COLLECTIVE	 AUGMENTATION INDIVIDUELLE
DISPOSITIFS POUR NON-CADRES	+ 0,4 %	+ 0,7%
DISPOSITIFS POUR CADRES CLASSE 5	+ 0,2 %	+ 0,9 %
CLASSE 6 ET 7	-	+ 1,1 %

Ce qui diffère chez AXA XL :

Augmentation Générale : versement en mai avec effet rétroactif au 1er janvier 2021

Augmentation Individuelle : versement en avril à effet rétroactif au 1er janvier 2021

	CLASSES 1 à 3 : 1 400 €	CLASSE 4 : 1 500 €
PRIME PROGRÈS D'ÉQUIPE (PPE)		
BONUS DE PERFORMANCE (% de la rémunération fixe annuelle) x taux d'atteinte sur objectifs (50% à 150%)	CLASSE 5 : 8 % - CLASSE 6 : 11 % - CLASSE 7 : 15 %	

Bonus Account Manager : 3.000 EUR versement en avril

Prime Mission de tuteur : 265 EUR versement en octobre

Planchers de rémunérations AXA à effet du 1er juillet 2021

Classes		Classes	
CCN	Planchers	CCN	Planchers
1	20 422 €	5	33 862 €
2	20 805 €	6	44 437 €
3	24 008 €	7	59 608 €
4	28 501 €		



A vos côtés, chaque jour



L'essentiel d'AXA XL

MIGRATION : L'UDPA INTERPELLE LA DIRECTION

Il est donc du rôle de l'entreprise de mettre tous les moyens en œuvre pour faciliter votre quotidien en préservant vos conditions de vie et de travail et d'éviter des souffrances inutiles.

Notre syndicat l'UDPA a donc adressé un courrier à Julien Guénot le 12 janvier 2021 exigeant de lister toutes les difficultés rencontrées et proposer des solutions concrètes à chacun des problèmes constatés qui ont entraîné un surcroît de travail et un stress supplémentaire de manière généralisée dans toutes les directions.

Voici notre courrier

« Considérant le nombre de remontées de terrain reçues et les témoignages de nos propres élus également impactés professionnellement, l'UDPA se voit contrainte de vous informer formellement des impacts extrêmement compliqués de la migration sur les conditions de travail des salariés : les salariés n'ont ni les moyens ni le temps avec leur activité courante de palier les divers dysfonctionnements engendrés par la migration. Tout est chronophage, tout est blocage. Ils rencontrent des difficultés de process, de procédures de remontées d'incidents, d'interlocuteurs référents en capacité d'apporter une réponse... Le constat est fait d'un manque cruel de dimensionnement des impacts : les éléments permettant à chacun d'avancer correctement dans le contrôle des données sont absents ou défectueux (aucun état de reporting).

L'UDPA demande donc à la direction un point d'étape au CSE du mois de janvier 2020 avec le bilan :

- des retours des champions,
- du processus de déclaration et de traitement des incidents, sur le volume de dysfonctionnements constatés, le nombre d'incidents résolus et une visibilité des incidents restant à traiter,
- de la charge des contrôles au regard des effectifs concernés,
- de la formation et du tutorat pour accompagner les modifications de process métier et des outils. Certains ont la connaissance des outils mais n'ont pas la solution aux problèmes rencontrés. Les affaires n'ont pas été migrées correctement et dans les règles de l'art ce qui ne permet pas aux utilisateurs de mettre en adéquation la formation et l'utilisation qu'ils ont eu des outils avant la migration (plan de réassurance non migré ou mal migré, taxes erronées, adresses des tiers mal renseignées, etc.),
- Les actions qui seront menées par l'Entreprise pour faire un diagnostic et prendre en compte les problèmes des salariés et leur ressenti de mal être dans cette période compliquée de migration, de fin de pdv, de restructurations et de contexte de confinement.

Afin d'établir une stratégie immédiate, il nous semble que la mise en place d'une *task force* pourrait éviter que les conséquences de la migration épuisent les salariés qui sont de bonne volonté mais en plein désarroi.

Il faut recenser tous les problèmes, et ne pas les traiter individuellement mais collectivement.

Nous pensons également que cette migration, qui arrive en plein renouvellement, risque d'entacher la qualité de nos engagements vis à vis des clients et notre image de marque.

La section UDPA XL »

Lors du CSE du 22 janvier, la Direction a pris la mesure des dysfonctionnements en mettant en place un Comité de suivi. À ce jour, les difficultés sont répertoriées avec pour chacune d'elles un état des lieux de ce qui est fait et de ce qui reste à faire. Des comptes rendus seront régulièrement adressés aux équipes.

Notre organisation a été et restera vigilante en organisant elle-même un suivi auprès du personnel, auprès de la hiérarchie et auprès de la direction.

L'UDPA a rempli son mandat et continuera de veiller à votre qualité de vie au travail.

N'hésitez pas à nous saisir si vous avez des questions.

A vos côtés, chaque jour



L'essentiel d'AXA XL

www.udpa-axa.org

Bon à Savoir!

CONFÉRENCE SUR LA SANTÉ AU TRAVAIL

Lors de notre dernier tract, nous avons annoncé notre intention d'organiser une conférence sur le thème : « la santé au travail une affaire de tous ». Nous avons été contraints de reporter cette conférence puisque le même jour un Town Hall avait lieu, à la même heure, en présence de Scott Gunther.

Nous reviendrons vers vous pour refixer un créneau

IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR PRÉSENTER LES VŒUX DE L'ÉQUIPE UDPA-UNSA.

*QUE L'ANNÉE 2021 VOUS SOIT SÉRÈNE,
REPLIE DE SANTÉ ET DE RÉUSSITES TANT
PRIVÉES QUE PROFESSIONNELLES!*

UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS, CHAQUE JOUR

L'UDPA, ce sont des salarié-e-s motivé-e-s aux services des autres salarié-e-s du groupe AXA. Nos compétences sont diverses et nous pouvons vous aider et vous renseigner sur de nombreuses thématiques.

Voici nos représentant-e-s sur le site Java, n'hésitez pas à les contacter !



Frédéric ABEL

frederic.abel@axaxl.com

04 72 83 29 41 - 06 24 75 24 96



Serge BONTEMPS

serge.bontemps@axaxl.com

01 56 92 87 56



Denis DERRIEN

denis.derrien@axaxl.com

01 56 92 95 67



Marie-Pascale DUVERNOIS

mariepascale.duvernois@axaxl.com

01 56 92 95 37 - 06 71 81 33 31



Sylvie PEDRONI

sylvie.pedroni@axaxl.com

01 56 92 92 06 - 06 16 74 58 13



Flora SAUVEUR

flora.sauveur@axaxl.com

01 56 92 83 64



Christine SORGENFREI

christine.sorgenfrei@axaxl.com

01 56 92 93 94



Anne-Juliette TILLAY

anne-juliette.tillay@axaxl.com

01 56 92 94 29 - 06 60 26 50 19



Xavier TIRACHE

xavier.tirache@axaxl.com

01 56 92 94 26

NOUVEAU SITE WEB DE L'UDPA : <https://www.udpa-axa.org>